CFP CREEFI Formation

Branche professionnelle des salariés du particulier employeur

IPERIA L'INSTITUT

Pôle « Dépendance et Handicap » et « Personnes Âgées »

RELAIS ASSISTANTS DE VIE

Publics concernés :

- Assistants de vie salariés du particulier employeur
- Aidants familiaux salariés

Équipements / Accès / Accessibilité :

- Salle de formation en U
- Accessibilité PMR partielle ou totale
- Adaptations pédagogiques individuelles possibles
- Une fiche accès/accessibilité sera jointe à la convocation

Profil(s) Formateur(s) :

- Animatrice : Isabelle MILLEQUANT
- Experts : Juriste, Diététicienne, Ergothérapeute, Educatrice spécialisée,...

Réussite & Satisfaction :

Satisfaction 2021 - 2022 9.7/10

Satisfaction 2024 - 2025 9/10

Profil et pré-requis :

Aucun pré-requis

Objectifs de la Formation / Aptitudes et compétences :

► **Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.**

- Acquérir de nouvelles compétences liées au métier d'Assistant de Vie (adaptation aux situations de dépendance, savoir-faire technique, relationnel) ;

- Savoir expliciter ses pratiques professionnelles, échanger sur ses compétences et ses réalités quotidiennes pour améliorer la qualité de service rendu ;

- Apprendre à se créer un réseau professionnel pour mieux accompagner les situations de dépendance.

Ce dispositif est en partenariat avec le Département de l'Isère.

Contenus et durée de la Formation :

► **5 séances de 3h (15h) tous les 15 jours.**

Les Relais Assistants de Vie sont des lieux dédiés visant à permettre aux professionnels de l'accompagnement au maintien à domicile de rompre leur isolement, d'échanger sur des problématiques et des bonnes pratiques, de valoriser leur métier et de développer leurs techniques professionnelles.

Méthodes mobilisées & Modalités d'évaluation :

- Echanges d'expériences entre assistants de vie, présentation et exposé de la thématique choisie par un expert
- Création d'une production collective
- Alternance de temps collectifs, en binômes et individuels.
- Supports de formation remis aux stagiaires.

- Suivi de l'exécution de l'action : liste d'émargement.
- Procédure d'évaluation : questionnaire préformation pour évaluer les besoins et questionnaire de satisfaction en fin de formation.
- Document remis à la fin de la formation : Passeport de formation et attestation de formation.

Modalités d'inscription & Tarifs :

Un dossier d'inscription est à remplir au plus tard 15 jours avant le premier jour de la formation.

Formation hors quotas, prise en charge avec le plan de développement pour les salariés du particulier employeur.

Creefi groupe